NORD ET ÎLES

> Poindimié

> Des activités fitness en salle, coaching, outdoor-training et gym poussette sont proposées. Contact : 83 83 21, par e-mail à : cotestfitness@yahoo.fr ou sur la page Facebook : Cotest Fitness.

> L'association Odyssée propose des cours de voile à la darse de Tibarama. Optimist pour les 7-11 ans, de 13 h 30 à 15 h 30 ; Laser débutant pour les 12-16 ans, de 15 heures à 17 heures ; Laser confirmé 12-16 ans, de 13 heures à 15 heures. Cours pour adultes le samedi. Contact : Orion au 82 68 00.

> Poya

> Les horaires de l'espace jeunesse : lundi, de 8 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures, mardi, de 8 heures à 16 heures, mercredi, de 8 heures à 11 h 30 et de 13 heures à 16 heures, jeudi, de 8 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures, vendredi, de 8 heures à 15 heures. Lors des vacances et des journées pédagogiques, les horaires sont de 8 heures à 11 heures et de 13 heures à 16 heures. Tarifs et renseignements au 47 23 72.

> VKP

> L'Avenue de la salsa propose des cours de danse sur la zone VKP, de nouvelles disciplines de danses en couple, ainsi que des cours pour enfants. Au menu : salsa, rock, bachata, kizomba, west coast swing, danses de salon. Contact : 78 36 12.

> Le ramassage des ordures ménagères a lieu de la manière suivante. **Voh et tribus :** lundi et jeudi ; **Koné :** lundi et jeudi ; **Baco :** lundi ; **Poindah :** mercredi ; **Atéou :** jeudi ; **Pouembout :** lundi et jeudi ; **Paouta et Ouaté :** mardi (un mardi à Paouta, le mardi suivant à Ouaté) ; **Franco et Pindaï :** mardi. Le ramassage des déchets verts a lieu la première semaine de chaque mois pour les trois communes.

> Voh

> L'exposition temporaire « Paroles de vieux » est proposée à l'Ecomusée du café jusqu'au 23 octobre. Un petit bout de l'histoire calédonienne à travers des témoignages émouvants, et parfois amusants, du vécu de nos anciens. Renseignements au 47 37 36 ou au 75 95 65.

Le Sivom passe à l'offensive pour recouvrer les impayés

VKP. Face à la situation financière toujours très tendue du syndicat intercommunal, des limitateurs de débit ont été installés chez des mauvais payeurs afin de les pousser à régler leurs arriérés.

Plus de douches ni de lessives mais des robinets d'où ne coule plus qu'un maigre filet d'eau. Une trentaine d'usagers de la zone VKP font face à cette situation. En mars, des « pastilles » avaient été installées sur leur compteur d'eau par des agents d'Aqua Nord. Mauvais payeurs, ils sont aussi les plus gros consommateurs, avec parfois jusqu'à 1 500 mètres cubes par trimestre. La décision de brider leur compteur, une première sur la zone, est envisagée comme un dernier recours par le Sivom VKP.

Car le syndicat avait d'abord tenté la méthode « douce ». En fin d'année dernière, le syndicat intercommunal décidait d'organiser des tournées de communication en tribu, afin d'inciter les habitants au civisme. *« Certaines réunions ont été houleuses, notamment dans les tribus du district de Poindah, qui doivent payer l'eau pour la première fois »*, indique le président du Sivom, Joseph Goromido.

PHOTO DR

En mars, le Sivom a missionné son prestataire Aqua Nord pour installer ces pastilles sur une trentaine de compteurs.

100 COMPTEURS BRIDÉS

Sur la trentaine d'usagers « pastillés », seize n'ont pas réagi, sept ont pris contact avec le Sivom pour mettre en place un échéancier de paiement de leur dette, cinq se sont présentés mais n'ont pas encore entamé de démarches de régularisation et les cinq derniers ont soit cassé soit bricolé leur compteur. Un bilan en demi-teinte pour le moment mais qui n'a pas empêché le comité technique du Sivom de décider d'élargir le dispositif. Dans les semaines à venir, une grosse centaine d'usagers verront à leur tour leur débit d'eau drastiquement réduit. Le Sivom conseille aux usagers qui n'auraient pas réglé leurs factures, quelle qu'en soit la raison, de se rapprocher au plus vite de ses services.

Si le Sivom a choisi cette option radicale pour obtenir le règlement des factures, c'est que le taux de recouvrement pour l'eau atteint péniblement 30 % environ pour les factures de 2015, contre 97 % en 2012.

UNE ANNÉE « BLANCHE »

Une dégringolade qui s'explique notamment par l'incendie des locaux du Sivom, en 2013, qui avait largement retardé la facturation des abonnés, entraînant même une année « blanche » en la matière. Quelques mois après, une hausse des tarifs était très mal passée auprès de certains usagers, notamment agricoles, qui avaient manifesté leur mécontentement. La facturation avait finalement repris son cours l'année passée, les usagers recevant en quelques semaines les notes à payer pour deux années entières de consommation d'eau.

Or, le Sivom VKP est déjà lourdement endetté et ne peut pas se passer de ces recettes. Pour rappel, il a fait appel à des participations supplémentaires des communes pour boucler ses budgets l'an passé et la province Nord avait même dû intervenir avec une avance de plus de 500 millions, destinée à régler ses prestataires.

Juliette Dussaut

LE POINT DE VUE DE... Joseph Goromido, président du Sivom

« La situation financière du Sivom VKP est toujours catastrophique »

***Les Nouvelles calédoniennes :* Comment se porte le Sivom VKP ?**

La situation financière est toujours catastrophique, même si les budgets 2016 ont été votés à l'équilibre. Cela a été difficile et s'est fait au prix de coupes budgétaires drastiques. Les budgets sont tous en forte baisse. On arrive à un budget de l'eau établi à 806,4 millions (-9,8 % par rapport à 2015) et à un budget d'assainissement de 284,9 millions (-17 %). Mais c'est le budget des déchets qui est le plus problématique. Il atteint 214,9 millions (-10,8 %) mais les redevances ne suffisent pas à l'équilibrer comme ce devrait être le cas.

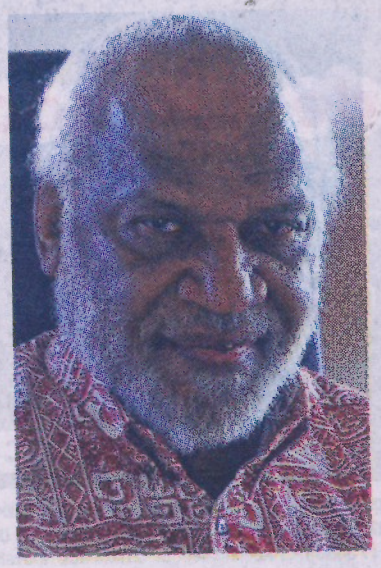

Quelles actions sont prises pour redresser la barre ?

Nous allons tenter de renégocier la délégation de service public concernant le ramassage des déchets, avec le prestataire Pacifique environnement. On projette aussi d'abandonner la collecte des déchets verts. Et puis, il faudra certainement rééchelonner les remboursements de nos dettes.

Nous attendons la publication du rapport de la Cour des comptes, qui devrait intervenir le mois prochain. Nous avons déjà reçu le rapport intermédiaire, avec sa quinzaine de recommandations. Nous sommes en train d'y répondre et, bien sûr, il ne s'agit pas ici de contester quoi que ce soit. Nous suivrons ces préconisations. Je suis confiant pour le Sivom, même si je sais que cela va être dur.

En attendant, tous les projets d'investissements sont gelés...

Effectivement, le dernier chantier d'alimentation en eau potable en cours est celui du lycée agricole de Pouembout. Aucun autre n'est prévu dans l'immédiat. Mais on a tout de même décidé d'inscrire quelques opérations sur le prochain contrat de développement, en espérant que la situation s'améliore d'ici 2018 ou 2019...

Par ailleurs, nous savons que la situation des dépotoirs est problématique, mais la solution devra venir d'une installation de stockage des déchets, qui est de compétence provinciale.

Propos recueillis par J.D.